



*Municipalité de  
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **24 août 2020 à 19 h**, à laquelle sont présents :

Monsieur Claude Mercier, maire adjoint

Madame Sophie Racette, conseillère  
Madame Isabelle Marsolais, conseillère  
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller  
Monsieur François Leblanc, conseiller  
Monsieur Simon Chapleau, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire adjoint

Absence : Madame Josyane Forest, mairesse

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### **Avis spécial de convocation et certificat**

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été donné en mains propres, à chacun des membres du conseil.

### **Résolution numéro 342-2020**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

### **TRAVAUX PUBLICS**

### **Résolution numéro 343-2020**

#### **Embauche d'une directrice des travaux publics**

ATTENDU QUE	le comité des ressources humaines a procédé aux entrevues pour le poste de directeur(trice) des travaux publics;
ATTENDU QUE	le comité des ressources humaines recommande l'embauche de madame Valérie Langlois;
ATTENDU QUE	l'entrée en fonction est prévue le 2 septembre 2020;
ATTENDU QUE	les conditions de travail sont celles prévues au contrat signé entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter l'embauche de madame Valérie Langlois au poste de directrice des travaux publics en date du 2 septembre 2020.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.



*Municipalité de  
Saint-Jacques*

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 344-2020

### Levée de la séance

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 30.

[Signé]

Josée Favreau, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

[Signé]

Monsieur Claude Mercier,

Mairesse

Les résolutions numéro 342-2020 à 343-2020 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.